

| THANN |

SMTC : des conteneurs enterrés au centre-ville pour 2016

Le comité du Syndicat mixte Thann-Cernay s'est réuni, mercredi soir, à l'Embarcadère de Vieux-Thann. Parmi les points à l'ordre du jour : le débat d'orientation budgétaire 2016.

Michel Tschann

« Pour le budget 2016, pas de grand changement, mais son élaboration reste impactée par le contexte économique », a souligné Michel Knoerr, président du Syndicat mixte de Thann-Cernay, lors de la réunion du comité qui s'est tenue mercredi. Le président prévoit une augmentation prochaine de la taxe générale sur les activités polluantes (taux non fixés).

Parmi les dépenses importantes figurent les fournitures des sacs de tri pour un montant dépassant les 100 000 €. En revanche, les sacs compostables (coût : 90 000 €) ont généré, eux, une économie de 30 000 € grâce au groupement de commande sur le plan national.

Les principales actions engagées pour 2016 seront les suivantes : poursuite de la communication locale pour corriger les erreurs de tri, mise en œuvre du programme de conteneurs enterrés sur divers quartiers à Thann et Cernay, maintien de la « brigade » d'ambassadeurs du tri via des contrats aidés, entre autres. Une réflexion sur la fabrication de composteurs bois sera engagée pour réutiliser les palettes perdues en partenariat avec Emmaüs, Epicéa...



Les premiers conteneurs enterrés ont été enfouis, jeudi matin, avenue Pasteur à Thann. D'autres devraient être enterrés en 2016 au centre-ville. Photo L'Alsace/M.T.

Dans le cadre du label Territoire zéro déchet-zéro gaspillage et celui du partenariat avec Emmaüs, une subvention sera versée à l'association pour ses frais de traitement des déchets.

Des seaux ventilés ?

Enfin, la participation à l'opération Haut-Rhin propre par la prise en charge de la collecte des sacs de dé-

chets et du déjantage des pneus sera poursuivie.

Côté recettes de fonctionnement, le président rappelle qu'elles proviennent essentiellement des aides des éco-organismes, des reventes de matériaux et des contributions des collectivités. Eco-Emballages, par exemple, soutient les tonnes triées et recyclées d'emballages ménagers : pour 2016, les recettes pour-

raient être proches de celles de cette année. Ecofolio (journaux, revues : 40 000 €), OCAD3E (déchets électriques et électroniques : 20 000 €). Quant à la revente de matière telles que le verre, les plastiques, la ferraille, elle rapporte environ 180 000 €, une estimation prudente car les cours des matières premières secondaires sont actuellement bas.

Côté dépenses d'investissement, en 2016, le SMTC pourrait lancer la deuxième vague de pose de conteneurs enterrés, cette fois-ci en partenariat avec la Ville de Thann, pour équiper le centre-ville. En attendant, les six premiers conteneurs viennent d'être enfouis sur trois points de collecte, avenue Pasteur à Thann.

Autre proposition : l'acquisition de seaux ventilés pour collecter les biodéchets et les rendre plus secs. Les seaux seraient distribués par les ambassadeurs du tri aux foyers du territoire pour un coût estimé à 3 € HT/pièce. Des économies seront ainsi réalisées sur les tonnages collectés et traités, puis sur l'achat des sacs compostables. « Dans tous les cas, la priorité est de limiter la contribution des collectivités, tout en maintenant un service de qualité auprès des usagers », conclut Michel Knoerr.